

Communiqué

Auch, le 13/11/2017

Anticiper et sécuriser la transmission de son entreprise

23 novembre 2017 à 18h30

CMA du GERS

PAVIE

D'ici 10 ans, 700 000 entreprises devraient être cédées en France, des centaines de milliers d'emplois seront concernés.

Notre département compte près de 5 500 dirigeants de plus de 50 ans, notre enjeu est de les accompagner efficacement dans les étapes de la transmission de leur entreprise.

En 2017, au travers du plan régional « ENTREPRENDRE en Midi-Pyrénées » la CCI du Gers a poursuivi ses actions d'accompagnement en faveur des dirigeants d'entreprises. Des prédiagnostics transmission et des conseils individualisés gratuits ont été proposés aux cédants afin de les aider dans l'évaluation de leurs entreprises et les informer des conditions sociales et fiscales de la transmission.

Des annonces de vente ont pu être diffusées sur notre site TRANSENTREPRISE.

Dans le cadre du mois régional de la création-reprise d'entreprises pilotée par Madeeli

M. **Rémi BRANET**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers,

M. **Guy SORBADERE**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers

Me **Laurent TRILHA**, Vice-Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne et M. Philippe GUIONIE, Directeur régional de l'Union notariale financière à Toulouse,

vous invitent à participer à une **rencontre professionnelle** destinée, au moyen d'une approche pratique et concrète, à fournir aux chefs d'entreprises les **clefs de la transmission** organisée de leur entreprise.

AU PROGRAMME DE LA RENCONTRE

18h30 | Accueil

18h45 | Introduction par MM. BRANET, SORBADERE et TRILHA

19h00 | Intervention d'un notaire délégué de l'INES accompagné de Mlle ROUS du département « Conseil à l'entrepreneur » de l'Union notariale financière : le régime d'imposition des plus-values de cession de valeurs mobilières et cession dans le cadre du départ à la retraite ; l'intérêt de la donation avant cession ; la transmission à titre gratuit ...

A l'issue de la réunion, la CCI du Gers officialisera le lancement du nouveau CLUB LOCAL DES EXPERTS DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : OCCIGO, par la signature de la charte d'engagement avec des partenaires experts (Chambre départementale des notaires, Barreau du Gers, Ordre régional des experts-comptables, Banque de France, CMA, CCI)